



## Boycott du CSAP (Conseil Supérieur des Administrations Parisiennes) du 8 février 2018 !

### En raison du projet de fusion des corps techniques de catégories A et A+

Les Organisations syndicales UCP, CGT, FO et SUPAP-FSU avaient demandé initialement le report des textes relatifs à la fusion des corps de catégorie A techniques. Le maintien du CSAP pour les autres points de l'ordre du jour se justifiait.

N'ayant pas été entendus, les Organisations syndicales UCP, CGT, FO et SUPAP-FSU, pour exprimer leur mécontentement ont boycotté cette séance du CSAP du 8 février.

La présence de l'UNSA, la CFDT et la CFTC (non représentées dans les CAP concernées) n'a pas suffi à obtenir le quorum, puisqu'il manquait des élus du Conseil de Paris.

Le Président de séance après avoir constaté l'absence de quorum, a fixé au jeudi 15 février la prochaine séance du CSAP.

L'exécutif municipal veut à marche forcée fusionner les 6 corps techniques de catégories A et A+ en 2 corps. Cette réforme ne se justifie pourtant pas du point de vue de ces métiers techniques et nous n'en partageons pas les objectifs. Cette réforme ignore les différents métiers et les identités professionnelles distinctes.

Cette réforme suscite les plus grandes inquiétudes sur les attributions, la charge de travail, les avancements et les rémunérations des personnels concernés.

L'objectif derrière ce projet n'est-il pas de gommer toutes les spécificités des corps pour faire disparaître les acquis particuliers ? Ce projet n'est-il pas un moyen de généraliser la polyvalence en passant d'une "spécialité" à une autre sans condition de formation et de qualification ? N'est-ce pas la disparition de certains corps de métiers et le transfert sur tous de missions supplémentaires ?

La Ville de Paris n'a aucune obligation de mettre en œuvre une telle réforme qui est infondée et démobilisatrice. Les cadres ne se sentent pas respectés. Cette réforme crée des statuts de corps parisiens s'éloignant des homologues actuelles avec ceux de l'Etat. C'est un non-sens.

Nous ne comprenons pas la précipitation de l'exécutif municipal sur ce projet. Aucun agent, aucun représentant des personnels concernés ne comprend cette réforme.

**Nous sommes tous d'accord pour demander le retrait de ce projet en sa forme actuelle, manifestement insuffisamment travaillée.**